



FÉLIX TSHISEKEDI

Une prestation de serment haute en couleur



Le stade des Martyrs, en plein cœur de Kinshasa, la capitale de la République démocratique du Congo, affichait complet, le 20 janvier, à l'occasion de la prestation de serment du président Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, élu le 20 décembre dernier, pour un nouveau mandat de cinq ans.

Dix-huit chefs d'Etat africains, dont le Congolais Denis Sassou N'Gusso, en compagnie de son épouse, ainsi que quarante-cinq hauts représentants invités ont pris part à cette cérémonie marquée, entre autres, par une slave de vingt et un coups de canon alors que parmi la foule exhibant des drapelets aux couleurs du pays, des pagnes estampillés « deuxième mandat » étaient visibles. Entré dans le stade sur une jeep décapotable escorté par des motards et des chevaux, Félix Tshisekedi a effectué le tour des lieux sous ovation avant de recevoir les honneurs militaires et passer en revue les troupes de la garnison de Kinshasa mobilisées pour la circonstance.

Page 16

COOPÉRATION

L'axe Brazzaville-Bangui se porte bien



Sylvie Valérie Baïpo-Temon

La ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Centrafricains de l'étranger, Sylvie Valérie Baïpo-Temon, a été reçue le 19 janvier à Brazzaville par le président Denis Sassou N'Gusso à qui elle a transmis un message écrit de son homologue centrafricain, Faustin-Archange Touadéra, président en exercice de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale. Selon la cheffe de la diplomatie centrafricaine, ce message dont le contenu n'a pas été dévoilé porte sur les questions d'actualité en Afrique centrale et de coopération bilatérale.

Page 3

HYDROCARBURES

Forage du champ pétrolier marine XX

Le directeur Afrique du groupe français TotalEnergies, Henri Max Ndong-Nzue, a annoncé le 19 janvier à Brazzaville le forage du champ pétrolier marine XX en 2024. « TotalEnergies est le premier producteur au Congo, et nous entendons le rester avec à peu près une production de 110 000 barils par jour. Pour garder notre place de premier producteur, nous allons poursuivre nos activités à la fois d'exploration. L'année 2024 doit être une année riche avec le forage d'un puits d'exploration sur le bloc Marine XX », a-t-il expliqué.

Page 7



LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE

Le gouvernement promet la création de 100 mille emplois en 2024

Les pouvoirs publics se sont engagés à créer 10 000 emplois publics et 90 000 embauches dans le secteur privé au cours de l'année 2024. La décision a été prise lors de la réunion du conseil des ministres tenue le 18 janvier à Brazzaville. « La promotion de l'entrepreneuriat se fera par l'encadrement et l'accompagnement des jeunes entrepreneurs en assurant la migration de 70 000 unités commerciales du statut informel vers le secteur formel, avec une fiscalisation indolore et une protection effective contre la parafiscalité », précise le compte-rendu du conseil des ministres.

Page 7

Éditorial

La baie des fantasmes

Page 2

ÉDITORIAL

La baie des fantômes

Témoin de nos allées et venues, la nappe d'eau silencieuse, parfois asséchée, parfois bondée comme c'est le cas ces jours-ci, est incontestablement un don de la Providence. Du haut de son immense bonté, Dieu seul sait si les deux capitales les plus proches au monde en profitent autant. Oui, Brazzaville et Kinshasa, capitales respectives de la République du Congo et de la République démocratique du Congo, ont en partage cette onde généreuse, le fleuve Congo, et lui doivent de continuer à leur distribuer ses gracieusetés.

Il y a de toute évidence le précieux liquide incolore, inodore et sans saveur ; il y a plus encore, quand on pense à cet écosystème aquatique insoupçonné que, de part et d'autre du fleuve, les populations riveraines tiennent en estime. Bénies, Brazzaville et Kinshasa doivent œuvrer à en faire une opportunité d'échanges et proscrire tout discours de haine que des oisifs invétérés présentent fausement comme le visage de la relation qu'il conviendrait d'établir entre les deux peuples.

De ce côté du fleuve-ci, de sa rive droite, on s'étonne du soupçon permanent de déstabilisation que sur la rive gauche, les esprits malins construisent à longueur de journée pour se donner bonne conscience. La frontière Est de la République démocratique du Congo, en ébullition depuis 1996 quand éclata la guerre conduite par l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre avec l'aide de ses partenaires extérieurs n'ayant toujours pas recouvré sa quiétude, y a-t-il lieu d'ouvrir des hostilités ailleurs ?

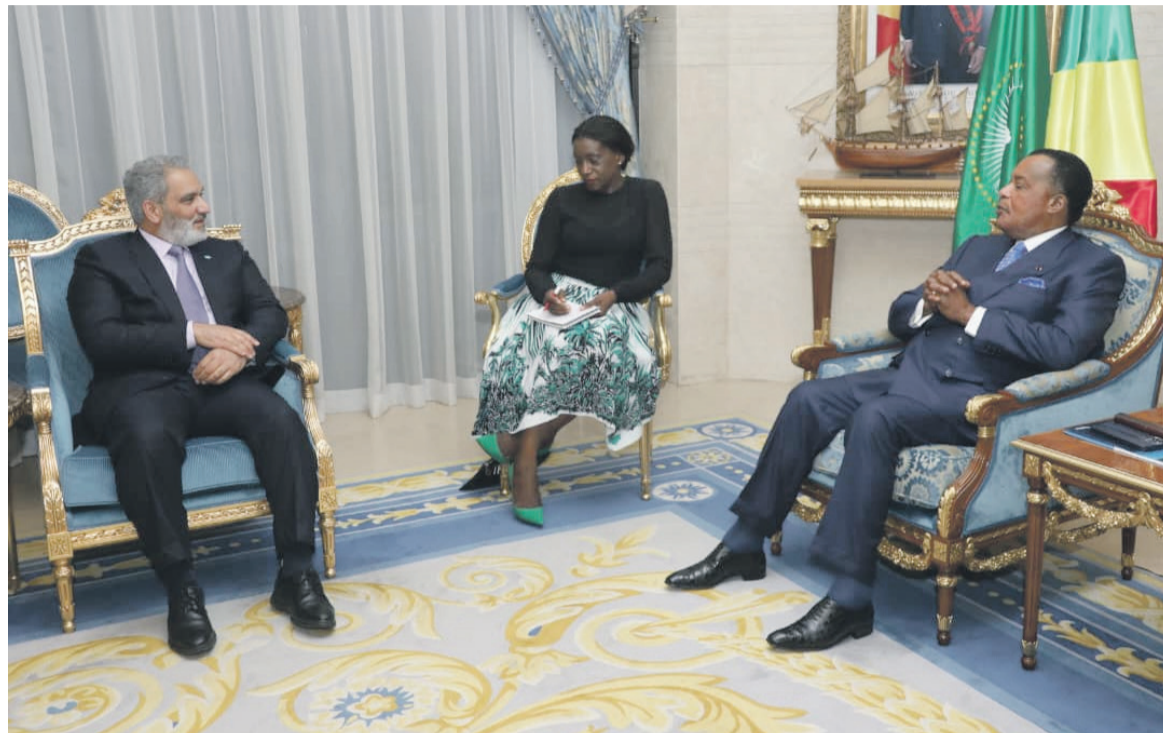
S'il pouvait plaire aux adeptes de l'élucubration d'ici et de là de ne pas faire du majestueux fleuve Congo la baie de tous les fantômes, peut-être la seule bataille qui vaille pour Kinshasa et Brazzaville serait celle du développement adossé à la diplomatie du bon voisinage. Logés à la même enseigne de la quête du bien-être, les deux Congo en ont grandement besoin.

Les Dépêches de Brazzaville

OPEP

Le Congo salué pour son implication dans la stabilité des marchés pétroliers

Le secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), Haitham Al-Ghais, a félicité le Congo pour son implication dans la stabilisation des marchés pétroliers souvent en proie à des fluctuations.



Haitham Al-Ghais reçu en audience par le chef de l'Etat/DR

Il l'a fait savoir lors d'une audience que le chef de l'Etat, Denis Sassou Nguesso N'Guesso, lui a accordée le 18 janvier, à Brazzaville.

« Les marchés pétroliers ont eu beaucoup de fluctuations lors de la covid-19 et nous en sommes sortis avec une grande amélioration grâce à la participation de tous les pays membres dont le Congo. Comme vous le savez, le pétrole est très important pour l'économie congolaise et par conséquent, la stabi-

lité des marchés pétroliers est très importante pour le budget, l'économie et le développement socio-économique du pays », a rappelé le secrétaire général de l'Opep.

S'agissant de la problématique de la transition énergétique, un sujet à l'ordre du jour, le secrétaire général de l'Opep a également encouragé le Congo pour les initiatives prises dans ce sens. « C'est depuis 2007 que le Congo a cessé de torcher le gaz et, en 2022, une loi a

été promulguée pour imposer les taxes dans ce secteur », a-t-il fait sa voir.

Signalons que pendant son séjour dans la capitale congolaise, outre le chef de l'Etat, le secrétaire général de l'Opep a aussi échangé avec des hautes autorités, le ministre des Hydrocarbures et le Parlement. Son agenda prévoit une rencontre avec les étudiants avant de se rendre à Pointe-Noire pour rencontrer les dirigeants des compagnies pétrolières.

Lopelle Mboussa Gassia

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngonu

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

* Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565, eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

CONGO-CENTRAFRIQUE

Les deux pays évoquent des questions d'actualité

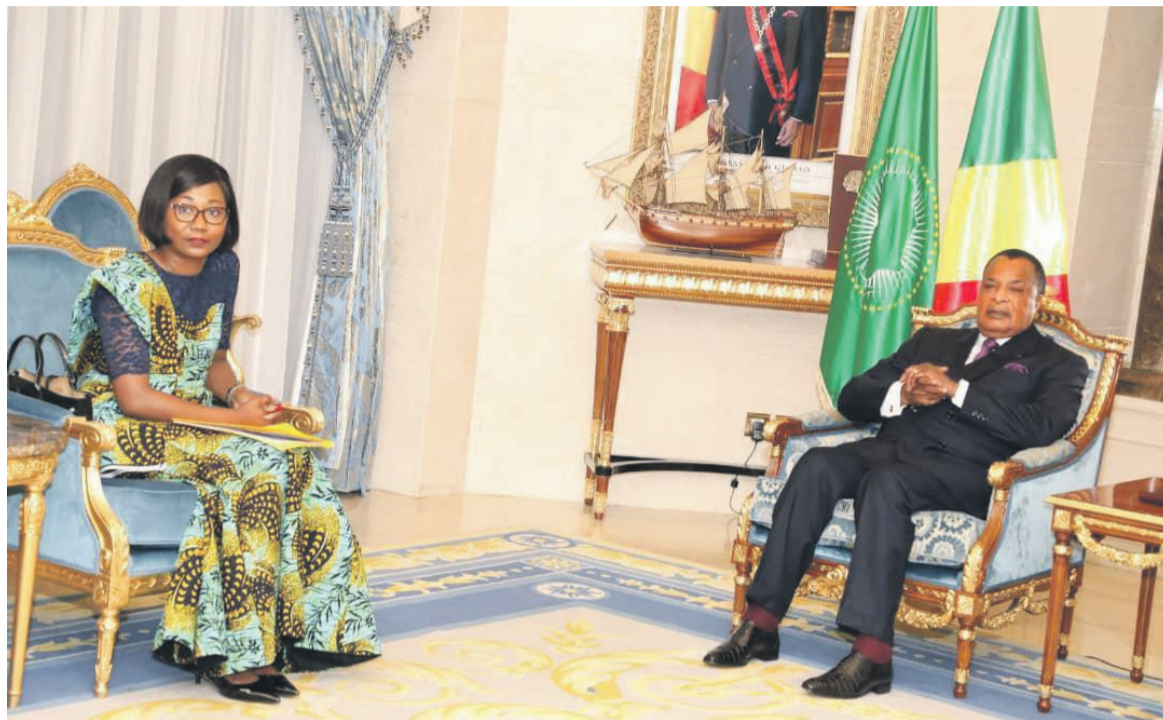
Le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, a échangé, le 19 janvier à Brazzaville, avec la ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Centrafricains de l'étranger, Sylvie Valérie Baïpo-Temon, porteuse d'un message du président Faustin Archange Touadéra à son homologue congolais.

Denis Sassou N'Guesso et Sylvie Valérie Baïpo-Temon ont évoqué, au cours de leur entretien, les questions liées à la politique, à la sécurité et à l'action humanitaire en Afrique centrale. « C'est principalement un message d'actualité concernant notre sous-région. Vous savez que beaucoup de choses se sont passées en 2023 en République centrafricaine », a déclaré la ministre centrafricaine au sortir de l'audience.

En ce début d'année, a-t-elle poursuivi, « il était important que le président Touadéra apporte auprès de son frère un certain nombre d'informations sur notre sous-région dans laquelle la RCA s'est engagée. Mais aussi sur l'actualité centrafricaine, notamment les travaux qui ont été menés par le gouvernement sur les défis sécuritaires, économiques et autres ».

Le président Denis Sassou N'Guesso et la ministre Sylvie Valérie Baïpo-Temon ont également parlé des réfugiés centrafricains au Congo.

« Nous avons signé un ac-



Denis Sassou N'Guesso et Sylvie Valérie Baïpo-Temon DR

cord tripartite entre nos deux pays, avec le soutien du HCR. Cet accord a été signé en particulier avec le Congo de manière très fraternelle. Car, les procédures de rapatriement ont été déjà réalisées bien avant », a poursuivi la ministre centrafricaine des Af-

« Nous avons signé un accord tripartite entre nos deux pays, avec le soutien du HCR. Cet accord a été signé en particulier avec le Congo de manière très fraternelle. Car, les procédures de rapatriement ont été déjà réalisés bien avant »

fares étrangères.

En outre, elle a fait savoir que certains réfugiés qui ont été rapatriés souhaitent revenir, « parce que le Congo est aussi notre pays et qu'au-delà des frontières, nous entretenons d'excellentes relations. Nous continuons à œuvrer pour faire en sorte que les réglemmentations du pays d'accueil soient respectées par les ressortissants centrafricains réfugiés en terre congolaise. Mais nous poursuivons le travail d'une manière très cordiale et dans de conditions excellentes », a précisé Sylvie Valérie Baïpo-Temon.

En ce qui concerne la transition politique au Gabon, le président centrafricain, Faustin Archange Touadéra, en sa qualité de facilitateur de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), a évoqué, dans sa lettre, des efforts fournis à travers la mise en œuvre d'une feuille de route d'accompagnement, conformément aux recommandations du cinquième sommet des chefs d'Etat de la CEEAC dans le cadre du Conseil de paix et de sécurité.

Yvette Reine Nzaba

LE FAIT DU JOUR

Afrique centrale : pannes frontalières

Quand le lancement d'une initiative de paix globale pour l'Afrique en général et l'Afrique centrale en particulier ? Sous-région constituée de onze États, tous membres d'une communauté de destin (1), cette partie du continent dotée d'importantes ressources naturelles est confrontée à un ensemble de défis qui freinent son développement. La faiblesse de ses politiques d'intégration sous-tendue par l'absence d'une vision cohérente en matière sécuritaire explique les soubresauts observés à ses frontières.

A propos de l'intégration, le nombre croissant de sous-ensembles économiques et les adhésions qu'ils suscitent renseignent à la fois sur le dynamisme des volontés de mutualiser les efforts et sur la persistance d'une certaine coquetterie d'autant plus que comme on le sait, qui trop embrasse mal étirent. Peut-être que pour les gouvernements, à ces rapprochements prévalent des raisons stratégiques dont ils ont seuls le secret, mais au résultat les lourdeurs administratives plombent ces organisations.

Au sein de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), six de ses membres font partie de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale; d'autres ont le ticket de la Communauté économique des pays des Grands Lacs, du Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe, de la Communauté de l'Afrique de l'Est et de la Communauté de développement de l'Afrique australe. Ces expériences sont-elles porteuses de valeur ajoutée ? Sans doute.

En même temps, le terrain présente des indications contraires à la vision partagée d'intégration telle qu'elle s'exprime à travers les instances citées plus haut. L'exemple de trois pays de la CEEAC entrés en récession diplomatique pour des raisons d'ordre sécuritaire. S'accusant mutuellement d'entretenir des « forces négatives », entendu des mouvements rebelles responsables d'exactions de part et d'autre, le Burundi, la République démocratique du Congo (RDC) et le Rwanda ne se parlent plus que pour avertir d'une

probable guerre éclair destinée en quelque sorte à « nettoyer » la frontière avec le voisin récalcitrant.

Le 11 janvier, le Burundi a ainsi décidé de fermer ses frontières avec le Rwanda jusqu'à nouvel ordre. Pour Gitega, Kigali est « un mauvais voisin ». Cette position des autorités burundaises rejoint celle de leurs homologues de la RDC, convaincues que le Rwanda soutient les rebelles du Mouvement du 23 mars (M 23). Défaits en 2012, ces derniers ont resurgi en 2021 mettant à mal les liens qui étaient en passe de se rafraîchir entre Kigali et Kinshasa. Il y a quelques jours, le 16 janvier, pour s'être retrouvés « par inadvertance » de l'autre côté de la frontière, un soldat la RDC a été « neutralisé » par les forces rwandaises, et deux autres capturés.

On voit à quel point la situation est complexe en Afrique centrale. Insister sur la nécessité de relancer le dialogue entre les pays en crise ne signifie nullement fermer les yeux sur les problèmes réels qui les opposent. C'est malgré tout la seule option qui vaille si l'on veut donner la chance à la paix, socle essentiel pour assurer

une vie convenable aux populations vouées à l'errance du fait des guerres en cours depuis plusieurs années aux frontières de ces trois Etats et au-delà.

Dans son « Premier rapport d'évaluation stratégique sous régionale » datant de mars 2017 (p.49), le Programme des Nations unies pour le développement publiait des chiffres préoccupants sur le nombre de réfugiés de la RDC chez ses voisins. Ils étaient « 57 700 au Burundi, 23 200 en République du Congo, 74 000 au Rwanda, 55 400 en Tanzanie ». Ces données ne sont certainement pas exhaustives. En revanche, la volonté de vivre en paix l'est entière pour les onze pays de la CEEAC et leurs peuples. Malheureusement nos frontières posent problème et cela dure trop longtemps.

Gankama N'Siah

(1) Les onze pays membres de la CEEAC sont : Angola, Burundi, Cameroun, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République du Congo, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe et Tchad.

Compte rendu du Conseil des ministres du jeudi 18 janvier 2024

Le Conseil des ministres s'est réuni ce jeudi 18 janvier 2024 au Palais du peuple, sous la très haute autorité de son excellence, M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'État.

Le point principal à l'ordre du jour de la réunion de ce 18 janvier 2024 est la suite logique des annonces faites par son excellence monsieur le président de la République à l'endroit de la nation ; ces orientations ont été rendues publiques lors de son message sur l'état de la Nation délivré le 28 novembre dernier, mais également durant son allocution de vœux à la population, le 31 décembre 2023 et, enfin, lors de sa réponse aux vœux des corps constitués nationaux, le 5 janvier 2024.

Outre le bilan de l'action gouvernementale pour 2023, ces interventions ont principalement porté sur :

- l'urgence de mettre en œuvre un programme vigoureux d'employabilité et de prise en charge particulière de la jeunesse en cette année 2024 déclarée par le chef de l'Etat « année de la jeunesse » ;

- la mise en œuvre immédiate des actions humanitaires d'urgence, afin de répondre à la détresse de la population sinistrée par les intempéries, notamment causées par les effets du changement climatique que nous subissons ;

- la nécessité d'accélérer la mise en œuvre du Plan national de développement 2022-2026.

C'est ainsi que, sur la base de ces orientations, les membres du Conseil des ministres ont examiné, lors de la réunion de ce jour, **les grandes lignes d'un Programme de mise en œuvre accélérée du Plan national de développement et de prise en mains de la jeunesse.**

Ce programme, qui prend en compte les contraintes budgétaires, est décliné en trois axes principaux :

- un axe « pro-jeunes » fondé sur l'employabilité, l'entrepreneuriat, l'éducation et l'accompagnement des jeunes ;

- un axe économique volontariste d'accélération de la mise en œuvre des projets du programme d'investissement public (PIP) ;

- un axe fondé sur les questions d'urbanisme, qui mettra en avant les questions d'assainissement et de résilience des villes et communes de notre pays.

Enfin, et bien entendu, le Conseil des ministres a constaté l'urgence à gérer immédiatement les catastrophes intervenues lors des dernières semaines, à travers la mise en œuvre d'actions d'urgence humanitaire.

è Axe « pro-jeunes » fondé sur l'employabilité, l'entrepreneuriat, l'éducation et l'accompagnement des jeunes

Force dynamique et créatrice, la jeunesse, dont l'âge est compris entre 0 et 35 ans, représente 76% de la population du Congo. Le Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) dont les résultats viennent d'être rendus publics nous indique que cette population jeune est de 4 592 075 personnes.

Le Conseil des ministres constate, et le peuple constatera avec lui, que toute politique publique qui ignorerait les besoins de cette population, soit les trois quarts des Congolaises et Congolais, s'exposerait à l'inefficacité et, finalement, à l'échec.

Le RGPH nous renseigne plus précisément sur le fait que la population jeune, cible des politiques d'insertion à mettre en œuvre parce qu'exposée au manque d'emploi, soit celle dont l'âge est compris entre 19 et 35 ans, s'élève à 2 154 356 personnes.

Les statistiques mises à la disposition du gouvernement par l'Agence congolaise pour l'emploi (ACPE) nous indiquant que sur ces 2 millions de jeunes en demande d'emploi ou de formation, seuls 15 000 environ se sont inscrits auprès de ses guichets ; le Conseil des ministres relève que, sur ces 15 000 demandeurs, 2 643 ont bénéficié d'une embauche dans le secteur privé en 2023, grâce aux actions menées par l'ACPE.

Les chiffres nous indiquent donc qu'une prise en mains vigoureuse et prioritaire de cette population jeune permettrait une résorption à terme de ce chômage endémique. Le Conseil des ministres se réjouit ainsi du fait que des actions spécifiques ont été identifiées et concerneront 500 000 jeunes pour en 2024.

Cet objectif va se décliner sur la base des actions concrètes et mesures ci-après :

- le gouvernement, afin de donner l'exemple et l'impulsion au secteur privé, annonce la création, **pour l'année 2024, de 10 000 emplois publics et se propose de créer 90 000 emplois au travers d'une politique active de congolisation des postes, de formalisation des emplois dissimulés et d'encadrement des activités rurales et artisanales ;**

- les pouvoirs publics encourageront le secteur privé dans la création d'emplois, notamment dans les domaines à forte croissance que sont la forêt, les mines et les zones économiques spéciales ;

- le gouvernement va encourager et promouvoir l'approche Himo (Travaux à haute intensité de main d'œuvre) ainsi que le « génie travaux » dans les projets d'infrastructures publiques et dans les travaux de l'hydraulique et de l'électrification rurales ;

- la promotion de l'entrepreneuriat se fera par l'encadrement et l'accompagnement des jeunes entrepreneurs en assurant la migration de 70 000 unités com-

merciales du statut informel vers le secteur formel, avec une fiscalisation indolore et une protection effective contre la parafiscalité.

Pour réussir cette politique ambitieuse d'employabilité, le gouvernement prend trois engagements majeurs :

- optimiser le fonctionnement du Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement (FIGA), de l'Agence congolaise pour l'emploi (ACPE) et du Fonds national d'appui à l'employabilité et à l'apprentissage (Fonea) ; il s'agit d'assurer leur financement adéquat et le décaissement de la totalité des crédits budgétaires alloués à ces structures ;

- favoriser le crédit bancaire par la mise en place de mécanismes de garantie pour inciter les banques à accorder des prêts à des conditions préférentielles aux jeunes porteurs de projets d'entreprises ;

- promouvoir l'inclusion financière, notamment en gelant le coût des services internet pour favoriser le développement des start-up.

Cette politique globale et ambitieuse ne serait pas complète si elle ne prévoyait pas la prise en compte des soucis que sont : l'abandon scolaire précoce ; la promotion nécessaire de la formation professionnelle et la recherche d'alternatives éducatives pour encourager le retour des jeunes qui ont quitté prématurément leurs études.

Le « plan jeunesse » ainsi décliné comportera également les volets suivants :

Insertion et réinsertion des jeunes en conflit avec la loi : le centre d'Aubeville, ainsi que d'autres sites, seront rapidement opérationnels. Promotion du civisme ; Occupation du temps libre des jeunes ;

Axe « Mise en œuvre accélérée des projets du programme d'investissement public » (PIP)

Une politique vigoureuse d'emploi des jeunes et de croissance de notre économie, suppose la mise en œuvre du PND, dans un contexte de fortes contraintes financières marquées par la nécessité du redressement de nos finances publiques.

Le Conseil des ministres a opté pour la priorité à donner aux projets qui ont déjà fait l'objet d'études. Ces projets, qui couvrent les six piliers du PND, seront mis en œuvre dès 2024.

Le Conseil des ministres a également pris note du fait qu'une trentaine de projets à effet multiplicateur ont été sélectionnés, avec l'accord de son excellence monsieur le président de la République. L'exécution d'une douzaine d'entre eux, déjà amorcée, se poursuivra grâce à un mécanisme de financement associant l'État, les banques de la place et les opérateurs économiques.

Compte tenu de l'ampleur des mesures actées, le Conseil des ministres a invité le Premier ministre, chef du gouvernement, à organiser, dans les meilleurs délais, un séminaire gouvernemental, afin d'articuler de manière plus détaillée les mesures à prendre, d'en préciser le financement et le chronogramme. Les conclusions de ce séminaire seront soumises au Conseil des ministres en vue de leur adoption et exécution immédiate.

Le Conseil des ministres de ce jour s'est également penché sur le drame que constitue le sort des populations sinistrées à la suite des intempéries que notre pays a connu au cours des dernières semaines.

En application des mesures gouvernementales prises à l'occasion du Conseil des ministres du 27 décembre 2023, et suite à la déclaration d'urgence humanitaire rendue publique par le gouvernement le 2 janvier 2024, un plan multisectoriel de réponse aux inondations a été élaboré et approuvé le 9 janvier, par les administrations publiques, les partenaires bilatéraux et multilatéraux et les organisations de la société civile.

Le bilan réactualisé de ces intempéries est le suivant :

- 336.560 personnes, soit 63.996 ménages victimes des inondations ont été identifiés ;

- 23 décès ont été enregistrés, dans les départements de la Likouala, de la Cuvette et du Niari ;

- 9 départements sont concernés, à savoir la Likouala, la Sangha, la Cuvette, les Plateaux, le Pool, le Niari, le Kouilou, Brazzaville et Pointe-Noire ;

- 26 districts sanitaires touchés ; - 6178 personnes déplacées internes ; - 2200 hectares de culture inondés - 120 infrastructures scolaires affectées.

C'est sur cette base que le Conseil des ministres a pris note des mesures prévues. Elles s'articulent en deux phases dont la première concerne l'assistance d'urgence. Celle-ci sera suivie d'une phase post inondation, incluant les interventions pour un relèvement précoce. Le gouvernement veillera à intégrer les différents secteurs en un seul programme opérationnel.

Le Conseil des ministres a pris bonne note des mesures suivantes :

création d'un fonds national de solidarité abondé immédiatement d'une somme de 2 milliards de FCFA, libérée conformément à la décision du Conseil des ministres du 27 décembre 2023 ; le gouvernement a autorisé l'ouverture d'un compte bancaire, disposé à recevoir les contributions des personnes physiques et morales.

La SNPC, la Fondation MTN et la Banque mondiale ont déjà rendu disponible leur contribution. Le Conseil des ministres encourage toutes les bonnes volontés, personnes physiques et morales qui le souhaitent, à faire de même.

« Axe « Assainissement et résilience des villes et communes »

Les intempéries évoquées placent les questions d'assainissement urbain au centre des préoccupations majeures dans nos villes, notamment Brazzaville et Pointe Noire ; les dommages enregistrés sont la conséquence des difficultés d'évacuation des eaux de pluie qui occasionnent des glissements de terrains, des érosions, et la dégradation des voiries urbaines.

Dans cette optique, le Conseil des ministres rappelle que, dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2024, un Fonds national de l'entretien routier et de l'assainissement urbain, pour répondre à cette problématique.

Après avoir évoqué ces urgences et, abordant les autres questions inscrites à son ordre du jour, le Conseil des ministres a statué sur les dix affaires suivantes, soit :

Un projet de loi et cinq projets de décret au titre du ministère des Hydrocarbures ; Un projet de loi au titre du ministère de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones Deux communications, la première du ministère des Industries minières et de la Géologie et, la seconde, du ministère de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones ; Des nominations au titre du ministère de la Jeunesse et des Sports, de l'Education civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi.

Ministère des Hydrocarbures

Invité par le président de la République à prendre la parole, M. Bruno Jean Richard Itoua, ministre des Hydrocarbures, a soumis à l'examen des membres du Conseil des ministres un projet de loi et cinq projets de décret.

Le premier texte présenté est un projet de loi d'approbation de l'avenant n°1 au contrat de partage de production Marine XI. L'avenant signé le 10 novembre 2023 par la République du Congo d'une part et, d'autre part, la société nationale des pétroles du Congo (SNPC), la société Mercuria E&P Congo et la société Africa Oil&Gas corporation (AOGC), a eu pour objet la désignation d'un nouvel opérateur en charge de la conduite des travaux pétroliers sur le permis Marine XI. Et la modification de la composition du contracteur.

Attribué en 2005 à la SNPC, le permis de recherches avait la société Soco E&P Congo comme opérateur, un contrat de partage de production avec la République du Congo ayant été finalement signé puis approuvé par une loi du 30 mars 2006. Les permis d'exploitation Lideka, Loubana, Viodo et Lidongo sont issus de ce permis de recherche.

Le groupe contracteur a subi ensuite différentes évolutions, au gré de cessions d'intérêts participatifs. Par lettre de mars 2019, la société SOCO s'est vu notifier par le ministère des Hydrocarbures sa défaillance dans l'accomplissement de sa mission d'opérateur ce dernier ayant décidé de lui retirer tout droit sur le permis Marine XI.

Après un processus de sélection, la société Mercuria E&P Congo s'est vu attribuer, en plus du titre d'opérateur, les 40,39% d'intérêts participatifs jusque-là détenus par SOCO. Par lettre du 22 septembre 2020, la société WNR Congo, s'est vue exclure du contrat de partage de production, pour manquements graves à ses obligations.

C'est finalement le 23 décembre 2020, qu'au terme du processus de sélection du reprenneur de la participation de WNR Congo, que la République du Congo a attribué à la société Mercuria la totalité de l'intérêt participatif jusque-là détenu par WNR Congo portant à 71,89% la participation de cette société.

C'est donc cet avenant, modifiant par ailleurs les régimes fiscal, douanier et de changes applicables au permis Marine XI, qui a été soumis au Conseil des ministres de ce jour ; celui-ci a donc, après examen et discussion, approuvé le projet de loi portant approbation de l'avenant n°1 au contrat de partage de production Marine XI. Il sera transmis au Parlement pour examen et adoption.

Poursuivant son propos, le ministre Itoua a soumis à la sagacité des membres du Conseil cinq projets de décret portant attribution à la SNPC de permis d'exploration d'hydrocarbures liquides ou gazeux.

Il s'agit des permis :

Marine XXIV, avec une proposition de groupe contracteur constitué de la SNPC (titulaire) 15% et de la société ENI Congo (opérateur) 85% ; Marine XXIX A, avec une proposition de contracteur constitué de la SNPC (titulaire) 15% et de la société Oriental Energy SAU (opérateur) 85% ; Marine XXXI, avec un contracteur constitué de la SNPC (titulaire) 15% et d'ENI Congo (opérateur) 85% ; Nanga III, avec un contracteur constitué de la SNPC (titulaire) 15% et du Groupe China Oil Natural Gas Overseas Holding United (opérateur) 85% ; Conkouati, avec un contracteur constitué de la SNPC (titulaire) 15% et du Groupe China Oil Natural Gas Overseas Holding United (opérateur) 85%.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres adopté les cinq projets de décrets portant respectivement attribution à la société nationale des pétroles du Congo des permis d'exploration d'hydrocarbures liquides ou gazeux dits : permis Marine XXIV, Marine XXIX A, Marine XXXI, Nanga III et Conkouati.

Le Conseil des ministres a toutefois instruit, pour ce qui concerne le site de Conkouati, les ministères des Hydrocarbures et de l'Economie forestière à s'assurer que l'activité projetée soit exécutée en bonne intelligence et en compatibilité avec les nécessités de préservation de cette aire protégée.

Ministère de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones

Invité à son tour par le président de la République à prendre la parole, M. Aimé Ange Wilfrid Bininga, garde des sceaux, ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, a soumis à l'examen des membres du Conseil un projet de loi modifiant et complétant l'article 6 de la loi n°4-2019 du 7 février 2019 relative à l'obligation de déclaration de patrimoine par les citoyens élus ou nommés à une haute fonction publique.

Conformément à cette loi, la Cour suprême a reçu les déclarations de patrimoine de certains assujettis. Par une décision rendue le 14 avril 2022 après saisine d'un citoyen, la Cour constitutionnelle a déclaré inconstitutionnel l'alinéa 1er de l'article 6 de la loi précitée, au motif que cette disposition impartit un délai de trois mois à toute personne assujettie à l'obligation de déclaration de patrimoine, alors que l'article 55 alinéa 1er de la Constitution n'en prévoit aucun.

Les décisions de la Cour constitutionnelle étant, conformément à l'article 181 de la Constitution, insusceptibles de recours, les pouvoirs publics sont donc dans l'obligation de modifier l'article 6 de la loi de 2019.

Le projet de loi soumis à l'examen du Conseil a donc pour objet de retirer les dispositions non constitutionnelles, afin de permettre la poursuite du processus de déclaration de patrimoine depuis lors suspendu pour non-conformité de l'alinéa 1er de l'article 6 de la loi de 2019.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi modifiant et complétant l'article 6 de la loi n°4-2019 du 7 février 2019 relative à l'obligation de déclaration de patrimoine par les citoyens élus ou nommés à une haute fonction publique. Il sera transmis au Parlement pour examen et discussion.

Communications

Le Conseil des ministres a ensuite suivi deux communications ; la première communication, présentée par M. Pierre, ministre d'Etat, ministre des Industries minières et de la Géologie, était relative à la mission effectuée à Beijing (Chine) du 27 au 29 décembre 2023, dans le cadre du démarrage du projet de construction de la ligne de chemin de fer reliant le Congo et le Cameroun.

La construction de cette infrastructure permettra le transport du minerai de fer issu de l'exploitation des gisements de Badondo, Avima et Nabeba, jusqu'au port de Kribi au Cameroun. La réalisation de ces travaux est séquencée en deux phases, la première vers le Cameroun et la seconde consistant en la construction d'un chemin de fer de la Sangha vers le port de Pointe-Noire, avec la construction d'un port minéralier. Le coût total de l'investissement privé attendu des sociétés chinoises concernées est de 4 milliards de dollars américains.

Le Conseil des ministres s'est réjoui de cette perspective et a félicité leurs excellences, MM. Paul Biya, président de la République du Cameroun et Denis Sassou N'Guesso, président de la République du Congo pour cette illustration spectaculaire de la politique de coopération entre nos deux pays, symbole de l'intégration sous régionale.

La seconde communication, présentée par M. Ange Aimé Wilfrid Bininga, garde des sceaux, ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones était relative à la présentation du rapport national de l'examen périodique universel (EPU), au titre du 4^e passage de la République du Congo, le 30 janvier 2024. L'EPU est un mécanisme créé par l'assemblée générale des Nations unies et qui permet au Conseil des droits de l'homme d'examiner la situation générale des droits de l'homme dans le monde, afin de s'assurer que chaque Etat respecte ses obligations et ses engagements internationaux.

Ce quatrième passage sera l'occasion pour notre pays de dresser le bilan des recommandations librement acceptées lors de son passage précédent. Le ministre Bininga a fait un tour d'horizon des réponses apportées par le Congo aux différentes préoccupations de l'instance internationale. Le Conseil des ministres a pris bonne note de la présentation dudit rapport et a encouragé le ministre Bininga à insister sur les avancées accomplies, notamment en matière de lutte pour la parité et contre les violences faites aux femmes, mais également sur la bonne gouvernance, la promotion des peuples vulnérables (autochtones).

Enfin, et au titre des mesures individuelles, le Conseil des ministres a entériné les nominations suivantes pour le ministère de la Jeunesse et des Sports, de l'Education civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi.

Ainsi, sont nommés :

Président du comité de direction de l'Agence congolaise pour l'emploi: M. Illoy Brice Ruffin, inspecteur principal du Trésor ; Directeur général de la jeunesse : M. Loukanou Mbonza Jycert Rochar, administrateur des SAF, catégorie I échelle I premier échelon.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, le président de la République a clos la réunion et levé la séance.

Commencée à 10h 00, la réunion du Conseil des ministres a pris fin à 12h 15.

Fait à Brazzaville, le 18 janvier 2024

**Le ministre de la Communication et des Médias,
Porte-parole du gouvernement
Thierry Lézin Mougalla**

RÉFORME DE L'ÉTAT

Le nouveau cap est tracé

Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la Réforme de l'État, Luc Joseph Okio, a appelé ses collaborateurs, le 19 janvier, à se mobiliser pour les chantiers de modernisation des administrations publiques. Le gouvernement veut doter le Congo de nouveaux cadres règlementaires allant de la digitalisation des services publics au développement des compétences entrepreneuriales des jeunes.

Au cours de la rencontre avec l'ensemble du personnel de son département, le ministre Luc Joseph Okio a essayé de dresser le bilan des activités menées par l'équipe en 2023. L'objectif de la communication, la troisième du genre avec ses collaborateurs, vise non seulement à faire le point des avancées réalisées durant l'année écoulée, mais également, de donner les orientations pour l'année 2024.

En effet, les cadres de ce département ministériel devraient s'atteler dans les prochains mois à finaliser les projets de loi sur le contenu local, sur l'agence de régulation du contenu local, sur les centres de gestion agréés et sur la justice restauratrice. « Ces différents projets offriront, entre autres, des opportunités d'emploi pour la jeunesse congolaise et créeront les conditions de stimulation du développement des compétences entrepreneuriales et professionnelles des jeunes. De nombreux défis nous attendent pour poursuivre l'accomplissement de notre mission en matière de transformation du mode de fonctionnement et de gestion de l'Etat », a estimé Luc Joseph Okio.



Le ministre posant avec ses collaborateurs/Adiac

À cela il faut ajouter l'élaboration des textes d'application de la loi portant orientation de la réforme de l'Etat; l'élaboration et la valida-

tion du livre des normes des écrits administratifs; l'étude sur la simplification et la dématérialisation des procédures administratives

de l'administration publique; la cartographie des réformes; l'organisation d'un atelier sous-régional sur le suivi évaluation ; la pour-

« Ces différents projets offriront, entre autres, des opportunités d'emploi pour la jeunesse congolaise et créeront les conditions de stimulation du développement des compétences entrepreneuriales et professionnelles des jeunes. De nombreux défis nous attendent pour poursuivre l'accomplissement de notre mission en matière de transformation du mode de fonctionnement et de gestion de l'Etat »

suite du diagnostic des capacités nationales en suivi et évaluation.

La concrétisation de ce plan annuel de travail nécessite un travail d'équipe empreinte de la culture de résultat. Dans cette option, le ministre a invité ses collaborateurs « à plus d'abnégation, de rigueur, de discipline et surtout à cultiver les valeurs chères au président de la République qui sont : l'amour de la patrie, le respect de l'autorité établie, le respect de la chose publique, la fierté d'appartenir à la nation congolaise », a-t-il martelé.

Rappelons qu'en 2023, outre la poursuite de la structuration de ce département ministériel, l'équipe a pu finaliser et faire valider la loi portant orientation de la réforme de l'Etat, adoptée en décembre 2023 par le Parlement. Celle-ci est en attente de promulgation. Le plan stratégique de la réforme de l'Etat est sur la table du gouvernement, tandis que le Répertoire interministériel des métiers, des emplois et des compétences de l'administration publique, validé au plan technique en décembre dernier, est en cours de finalisation.

Fiacre Kombo

SECTEUR PRIVÉ

Les sociétés de téléphonie mobile évoquent des difficultés

Le directeur général de l'Agence de régulation des postes et des communication électroniques (ARPCE), Louis-Marc Sakala, a échangé le 18 janvier à Brazzaville avec les directeurs généraux de Congo télécom, de MTN et d'Airtel pour connaître les motivations qui les ont poussés à augmenter les tarifs internet courant le mois de décembre.

Depuis la période de la crise sanitaire, les internautes congolais naviguaient à des prix réduits, arrêtés consensuellement par l'ARPCE et les opérateurs de téléphonie mobile. En décembre dernier, ces opérateurs ont résolu de relever les prix sans le consentement de l'ARPCE. Le régulateur les a convoqués afin de connaître les raisons de la hausse des tarifs internet. « Notre entretien a porté sur l'augmentation des tarifs internet que nous avons observée pendant le mois de décembre, qui nous avait permis de rappeler les opérateurs de téléphonie mobile à l'ordre afin qu'ils reviennent aux tarifs précédents que nous avons fixés ensemble pendant la covid-19 », a expliqué Louis-Marc Sakala.

Interrogés à cet effet, les opérateurs de téléphonie mobile ont justifié la hausse des tarifs internet par la nécessité de gagner du profit au risque de faire faillite à cause de sérieux problèmes qu'ils connaissent ces derniers temps dans le fonctionnement de leurs sociétés. Ils ont évoqué, entre autres, les érosions qui terrassent leurs pylônes, le manque d'électricité, la cherté et la rareté du carburant, les inondations qui détruisent leurs installations techniques ainsi que bien d'autres phénomènes naturels. « Avec le directeur général de l'ARPCE, nous avons évoqué plusieurs points liés à nos services. En ce qui concerne Airtel, nous avons relevé l'augmentation des charges de notre entreprise, mais aussi nombreux d'autres facteurs qui ont un impact direct sur la qualité de nos services. Nous avons évoqué, par exemple, l'état de dégradation de la route Pointe-Noire-Matombi, dans le Kouilou, qui menace le câble à fibre optique », a souligné le directeur général d'Airtel Congo, Djibril Tobé.

« Les sociétés de téléphonie mobile traversent des moments difficiles. Parmi ces difficultés, il y a le problème de la route Pointe-Noire-Matombi qui se trouve actuellement dans un état de dégradation très avancé. Si des mesures d'urgence ne sont pas prises, le Congo et toute la sous-région seront en difficulté un jour », a fait savoir le directeur général de Congo Télécom, Yves Castanou.

Firmin Oyé



Les directeurs généraux de l'ARPCE, de MTN, d'Airtel et de Congo Télécom/Adiac

CHÔMAGE

Le gouvernement entend créer cent mille emplois en faveur des jeunes en 2024

Les politiques de l'emploi engagées par les autorités congolaises n'ont jusque-là donné les résultats escomptés en terme d'embauche des jeunes. Mais l'exécutif espère franchir un pas cette année en créant 10 000 emplois publics et 90 000 autres dans le secteur privé.

Les nouvelles mesures annoncées en Conseil des ministres, le 18 janvier, reposent sur une politique dite de « congolisation » des postes, avec la formalisation des emplois informels et l'encadrement des activités rurales et artisanales. Les autorités misent principalement sur les secteurs des mines, les Zones économiques spéciales et les activités forestières. L'exécutif compte promouvoir les travaux à haute intensité de main d'œuvre, y compris le génie travaux pour les projets d'infrastructures, de l'hydraulique et de l'électrification rurale. « La promotion de l'entrepreneuriat se fera par l'encadrement et l'accompagnement des jeunes entrepreneurs en assurant la migration de 70 000 unités commerciales du statut informel vers le secteur formel, avec une fiscalisation indolore et une protection effective contre

la parafiscalité », a laissé entendre le Conseil des ministres. Le gouvernement s'est alors engagé à optimiser le fonctionnement de trois entités publiques, à savoir le Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement: l'Agence congolaise pour l'emploi (ACPE); et le Fonds national d'appui à l'employabilité et à l'apprentissage (Fonea). Il veut faciliter l'accès au crédit bancaire par la mise en place de mécanismes de garantie, ainsi que la réduction du coût des services internet pour favoriser le développement des start-up. Le succès de ces politiques, à tout point de vue, est lié à l'efficacité du service public de l'emploi, notamment du Fonea et de l'ACPE nés sur les cendres de l'ex-Office national de l'emploi et de la main-d'œuvre. Cette dernière peine à attirer les demandeurs d'emplois, puisque sur les deux millions de jeunes en demande d'emploi ou de forma-

tion, seuls quinze mille d'entre eux se sont inscrits auprès de l'ACPE. Sur ces quinze mille inscrits, seulement 2643 ont trouvé du travail.

La réforme du marché du travail engagée à partir de 2018, grâce au soutien de l'Expertise France et de Pôle emploi, a réparti les tâches entre les deux entités. L'ACPE joue l'intermédiaire entre le demandeur d'emploi et le futur employeur, tandis que le Fonea est chargé d'encadrer puis de financer l'auto-emploi pour les jeunes porteurs de projet de création d'entreprise. Le principal volet de la réforme du marché du travail concerne la production régulière des statistiques de l'emploi (le taux de chômage, l'emploi disponible, les filières concernées). Ces données chiffrées sont censées orienter la prise de décision des pouvoirs publics.

Fiacre Kombo

HYDROCARBURES

TotalEnergies annonce le forage du champ pétrolier Marine XX

Au cours d'un entretien avec le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, le directeur Afrique du groupe TotalEnergies, Henri Max Ndong-Nzue, a annoncé, le 20 janvier à Brazzaville, l'exploitation cette année du forage du champ pétrolier Marine XX.

« Aujourd'hui TotalEnergies est le premier producteur au Congo, et nous entendons le rester avec à peu près une production de 110 000 barils/jour. Pour garder notre place de premier producteur, nous allons poursuivre nos activités à la fois d'exploration. L'année 2024 doit être une année riche avec le forage d'un puits d'exploration sur le bloc Marine XX. Mais également des puits intercalaires pour maintenir notre production au Congo », a déclaré le directeur Afrique du groupe TotalEnergies, Henri Max Ndong-Nzue.

Parlant du changement au niveau de la direction Afrique, il a expliqué avoir eu « l'honneur et le plaisir de conduire la direction Afrique pendant deux ans ». Il a été remplacé à ce poste par quelqu'un qui connaît très bien l'Afrique. « Ce dernier a été directeur général de nos opérations au Nigeria. Il a eu beaucoup de contacts avec l'Afrique », a-t-il rappelé.

Pour lutter contre le changement climatique, Henri Max Ndong-Nzue a indiqué que « le groupe TotalEnergies s'est engagé dans la diversification de ses activités au Congo avec le projet BaCaSi, à quelques

kilomètres de Ngo, sur le plateau Batéké ».

Précisons que le projet BaCaSi est un partenariat ambitieux entre TotalEnergies, Forêt ressources management, une société française avec sa filiale congolaise Forest Neutral Congo, et la République du Congo.

« Maintenant que nous sommes une société multi énergie, notre ambition est d'avoir également de nouvelles activités au Congo. Nous avons lancé le projet BaCaSi. Il s'agit de capter le CO2 de manière biologique en plantant les arbres. Aujourd'hui, nous en avons planté à peu près cinq mille hectares par rapport à une ambition de quarante mille hectares. Cela montre que TotalEnergies poursuit également ses activités de diversification au Congo », a assuré Henri Max Ndong-Nzue.

Par ailleurs, le Congo a fait état au directeur Afrique de Total de la mission de certification menée au niveau des pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole qui n'impacte pas la production pétrolière du pays. Ainsi, le groupe TotalEnergies va poursuivre sa production sans aucun quota.

Yvette Reine Nzaba

DÉVELOPPEMENT DURABLE

«Femme modèle» lance un trophée écogarde

L'appel à candidatures du trophée Ecogarde sera lancé, le 22 janvier à Brazzaville, par l'Association femme modèle dont la direction exécutive est assurée par Mildred Moukenga. Il vise à impliquer les femmes et les filles à la préservation de l'environnement.

L'initiative consiste à impliquer les femmes et les filles dans le processus de dépollution et dans la promotion des pratiques durables pour un environnement sain. Elle tient à favoriser l'éducation environnementale ainsi que le partage des connaissances pour une prise de conscience collective sur la préservation de l'environnement auprès de la gent féminine.

Quarante-cinq candidates seront identifiées dans les neuf arrondissements de Brazzaville, pour une compétition axée sur trois épreuves, notamment la sensibilisation, la dépollution et le pitch. Du 5 février au 22 mars, elles seront sur le terrain dans leurs quartiers respectifs afin d'éduquer la population aux conséquences néfastes de la pollution de l'air et du dérèglement climatique. Elles vont également dépolluer quelques sites et s'affronteront en finale lors du concours de pitch et seront notées sur la base de plusieurs critères tels que l'argumentaire, la technique de dépollution, la résilience, la capacité à susciter l'intérêt et à convaincre. Les images de leurs descentes sur le terrain seront partagées sur les réseaux sociaux et le vote se fera en ligne et en direct. A l'issue des trois épreuves, trois candidates seront primées, et la première sera sacrée championne « Ecogarde » de Brazzaville.

Les résultats attendus dans la société sont, entre autres, une prise de conscience générale; un engagement de la jeunesse, des femmes et des filles; la réduction de la pol-



Une femme engagée pour le recyclage d'ordures à Brazzaville/Adiac

lution; le changement de comportement; l'adoption des pratiques plus durables par la population comme la réduction des déchets et la promotion des matières biodégradables; la création d'espaces verts; le renforcement de la cohésion sociale; la reconnaissance externe; l'inspiration pour d'autres communautés et la mise en place de mécanismes de suivi pour mesurer l'impact à long terme et apporter des ajustements si nécessaires.

Femme engagée dans l'activisme pour l'empowerment, Mildred Moukenga a expliqué que « La République du Congo, tout comme la plupart des pays dans le monde, fait face aux catastrophes naturelles liées à la dégradation de l'environnement. Les inondations qui ont touché le pays lors des récentes crues au mois de décembre, affectant directement 320 891 personnes et occasionnant le décès de dix-sept autres, ainsi que

six disparus, est une preuve que nous vivons une situation incontrôlable avec des conséquences de plus en plus dangereuses. C'est donc pour cette raison que la protection de l'environnement doit devenir l'affaire de tous de manière à ce que chaque citoyen se sente concerné par sa préservation et qu'il contribue à son niveau en apportant des solutions dans sa communauté ».

Le trophée écogarde vise également à encourager les idées créatives pour aborder les problèmes de pollution, ouvrant la voie à des solutions novatrices et durables. L'association Femme modèle veut enclencher le changement de comportement en engageant des actions concrètes afin de stimuler un changement positif de comportement au sein de la communauté. Auprès des femmes et des filles, elle tient à promouvoir la responsabilité individuelle dans la lutte contre la pollution, en aidant ces dernières à développer un sentiment de responsabilité envers leur environnement, afin de favoriser une culture de préservation à long terme. « Nul besoin de signifier que Brazzaville ainsi que d'autres villes en République du Congo sont très touchées par la pollution. L'utilisation abusive des matières plastiques ainsi que les débris et les poubelles qui débordent dans les lieux publics contribuent à polluer l'air et causent des conséquences néfastes sur l'environnement et la santé. Il sera question d'éduquer,

d'innover, de rassembler la communauté et de créer un mouvement durable pour lutter contre la pollution », a commenté Mildred Moukenga.

Dans la société africaine, en général, et congolaise, en particulier, les femmes jouent plusieurs rôles clés au sein de la famille, dans la communauté et dans la gestion quotidienne des ressources naturelles. Leur implication directe dans la protection de l'environnement va favoriser une utilisation plus durable des terres, de l'eau et d'autres éléments cruciaux ainsi que la diffusion d'informations cruciales, influençant ainsi les comportements à l'échelle locale.

Forte de ses onze ans d'expérience, l'Association femme modèle s'est engagée résolument dans les domaines cruciaux de l'autonomisation des femmes et des filles ainsi que de l'empowerment. En développant le programme Women's Activities Awards, elle vise à reconnaître, à célébrer et à soutenir les réalisations exceptionnelles des femmes et des filles et à les mettre au cœur des processus de développement. Cela, afin d'encourager leur participation active dans tous les domaines de la vie en vue de l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement.

A travers le trophée écogarde, l'association Femme Modèle créera une génération des futurs leaders environnementaux, assurant la continuité en créant une dynamique positive qui contribuera à préserver le Congo pour les générations futures.

Fortuné Ibara

Avec **JETOUR ... je tourne dans la ville.**

Promo days :
Du 25 décembre 2023 au 31 janvier 2024

Joyeux Noël 2023 et Bonne Année 2024 !

26.900.000 FCFA TTC



24.900.000 FCFA TTC



23.900.000 FCFA TTC



18.900.000 FCFA TTC





Distributeur officiel
Benin - Congo B. - Côte d'Ivoire - Gabon - Togo

PNR : 057754444
BZV : 057754545

CHERY
FUN TO DRIVE

A chacun sa CHERY.

Promo days :
du 25 décembre 2023 au 31 janvier 2024

Joyeux Noël 2023 et Bonne Année 2024 !



TIGGO 8 PRO 4x4
33.000.000 FCFA TTC



TIGGO 7 PRO
20.500.000 FCFA TTC



TIGGO 4 PRO
17.500.000 FCFA TTC



TIGGO 2 PRO
16.000.000 FCFA TTC



Distributeur officiel
Benin - Congo B. - Côte d'Ivoire - Gabon - Togo

PNR : 057754444
BZV : 057754545



Brazzaville, le 19 janvier 2024

Communiqué Air France Congo

Air France desservira Paris depuis Brazzaville en Airbus A350 à partir du 22 janvier

Air France poursuit l'intégration dans sa flotte d'appareils de nouvelle génération, plus économes et plus respectueux de l'environnement.

A partir du 22 janvier prochain, la route Brazzaville – Paris sera opérée par un Airbus A350. Cet appareil de dernière génération permet une réduction de 25% des émissions de CO₂ par rapport aux avions de génération précédente.

L'Airbus A350 d'Air France offre 324 sièges, dont 34 en cabine Business, 24 en cabine Premium Economy et 266 en cabine Economy.

À bord, les clients bénéficient :

- D'une cabine spacieuse en Business, Premium Economy et Economy,
- De hublots plus grands de 30 %,
- D'un système de pressurisation optimisé permettant une atmosphère de cabine plus confortable avec un air renouvelé très régulièrement,
- D'ambiances lumineuses adaptées aux différentes phases de vol.

En cabine Business, le siège se transforme en véritable lit totalement plat de près de 2 mètres de long, garantissant le meilleur confort. En Premium Economy, le tout nouveau siège « Recliner » est large de 48 cm et s'incline à 124°. En Economy, le siège évolue pour plus de confort : une mousse ergonomique renforcée, une inclinaison du siège à 118°, un espace de 79 cm pour les jambes. Chaque cabine propose de vastes écrans tactiles individuels Haute Définition.

Pour rester connectés à bord de l'Airbus A350, les clients peuvent accéder à Air France CONNECT, l'offre de Wi-Fi à bord.

Un appareil de dernière génération plus respectueux de l'environnement

L'Airbus A350-900 symbolise la transition vers un transport aérien plus durable. Comparé aux appareils de taille équivalente de génération précédente, il consomme 25 % de carburant en moins (soit 2,5 litres par passager aux 100 kilomètres) et émet 25 % de CO₂ en moins, grâce à l'incorporation de matériaux plus légers : 53% de composites et 14% de titane. Son empreinte sonore est également réduite de 40%.

Avec l'Airbus A350-900, Air France accélère la transition vers un transport aérien plus durable, en lien avec sa stratégie de décarbonation « Air France ACT ».

BP 16 Brazzaville Congo

Société Air France, société anonyme au capital de 1 901 231 625 Euros, 420 495 178 RCS Bobigny

Siège social : 45, rue de Paris 95 747 Roissy cedex

Agence Principale Congo : Avenue Amilcar Cabral - Brazzaville

R.C.C.M.: Brazzaville CG-BZV-01-2017-B20-00003 - R.C.C.M.: Pointe-Noire CG-PNR-01-2012-B21-00001 - N.I.U.: M200000001706463

www.airfrance.com

AIRFRANCE
KLM
GROUP



SKYTEAM
ALLIANCE MEMBER

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

ADIAC TV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

AGENCE D'INFORMATION CENTRALE D'AFRIQUE CENTRALE

www.adiac-congo.com

ABONNEZ - VOUS GRATUITEMENT

Adiac Newsletter

restez informés de l'actualité de la Can 2023 et les principaux faits marquants de l'actualité



GRUPE A

13 Janvier 2024	CÔTE D'IVOIRE	20:00	GUINÉE BISSAU
14 Janvier 2024	NIGERIA	14:00	GUINÉE. EQT
18 Janvier 2024	CÔTE D'IVOIRE	17:00	NIGERIA
	GUINÉE. EQT	14:00	GUINÉE BISSAU
22 Janvier 2024	GUINÉE. EQT	17:00	CÔTE D'IVOIRE
	GUINÉE BISSAU	17:00	NIGERIA

GRUPE D

15 Janvier 2024	ALGÉRIE	20:00	ANGOLA
16 Janvier 2024	BURKINA FASO	14:00	MAURITANIE
20 Janvier 2024	ALGÉRIE	14:00	BURKINA FASO
	MAURITANIE	17:00	ANGOLA
23 Janvier 2024	ANGOLA	20:00	BURKINA FASO
	MAURITANIE	20:00	ALGÉRIE

GRUPE B

14 Janvier 2024	EGYPTE	17:00	MOZAMBIQUE
	GHANA	20:00	CAP-VERT
18 Janvier 2024	EGYPTE	20:00	GHANA
19 Janvier 2024	CAP-VERT	14:00	MOZAMBIQUE
22 Janvier 2024	MOZAMBIQUE	20:00	GHANA
	CAP-VERT	20:00	EGYPTE

GRUPE E

16 Janvier 2024	TUNISIE	17:00	NAMIBIE
	MALI	20:00	AFR. DU SUD
20 Janvier 2024	TUNISIE	20:00	MALI
21 Janvier 2024	AFR. DU SUD	20:00	NAMIBIE
24 Janvier 2024	AFR. DU SUD	17:00	TUNISIE
	NAMIBIE	17:00	MALI

GRUPE C

15 Janvier 2024	SÉNÉGAL	14:00	GAMBIE
	CAMEROUN	17:00	GUINÉE
18 Janvier 2024	SÉNÉGAL	17:00	CAMEROUN
	GUINÉE	20:00	GAMBIE
23 Janvier 2024	GUINÉE	17:00	SÉNÉGAL
	GAMBIE	17:00	CAMEROUN

GRUPE F

17 Janvier 2024	MAROC	17:00	TANZANIE
	RD CONGO	20:00	ZAMBIE
21 Janvier 2024	MAROC	14:00	RD CONGO
	ZAMBIE	17:00	TANZANIE
24 Janvier 2024	TANZANIE	20:00	RD CONGO
	ZAMBIE	20:00	MAROC

COUPED'AFRIQUE DES NATIONS DE FOOTBALL

DANS LE TEMPS

La Coupe d'Afrique des nations, officiellement Coupe d'Afrique des nations Total Energies, est la plus importante compétition africaine de football entre nations.

football est détenu par le Sénégal, victorieux de l'édition 2021.

Sur le podium des équipes les plus titrées, on retrouve l'Egypte avec sept couronnes (1957, 1959, 1986, 1998, 2006, 2008 et 2010), le Cameroun, 5 titres (1984, 1988, 2000, 2002 et 2017) et le Ghana, 4 titres (1963, 1965, 1978 et 1982). A qui le tour ?

Créée en 1957, elle est organisée par la Confédération Africaine de football (CAF) tous les deux ans. Le titre de champion d'Afrique de



Top 10 des joueurs à suivre

	VICTOR OSIMHEN (NIGERIA, 25 ANS)
	MOHAMED SALAH (EGYPTE, 31 ANS)
	ACHRAF HAKIMI (MAROC, 25 ANS)
	MOHAMED KUDUS (GHANA, 23 ANS)
	SEBASTIEN HALLER (CÔTE D'IVOIRE, 29 ANS)
	SADIO MANÉ (SÉNÉGAL, 31 ANS)
	VINCENT ABOUBAKAR (CAMEROUN, 31 ANS)
	HANNIBAL MJEJRI (TUNISIE, 20 ANS)
	YASSINE BONO (MAROC, 32 ANS)
	ILAIX MORIBA (GUINÉE, 20 ANS)

TOURISME

Le Salon international ITB Berlin 2024 s'ouvre en mars

Sous le slogan « Ensemble », l'ITB Berlin 2024 accueillera, au Parc des expositions de Berlin, du 5 au 7 mars, les visiteurs du monde entier. Oman, sultanat du Sud-Est de la péninsule arabique, sera le pays hôte. Il est convenu que le Congo dressera son stand au rendez-vous berlinois de cette année.

Depuis 1966, ITB Berlin est le principal salon professionnel du voyage au monde. Comme les années précédentes, la Convention ITB Berlin, de renommée internationale, se déroulera parallèlement au salon sous la forme d'un événement en direct sur le parc des expositions de Berlin. Lors de l'ITB Berlin 2023, environ 5 500 exposants de 161 pays ont présenté leurs produits et services à plus de 90 000 visiteurs. En 2023, sur le thème « Maîtriser la transformation », la Convention ITB de Berlin s'est déroulée sous forme d'événement en direct, avec un total de 24 000 participants qui ont pris part à 200 sessions, avec 400 conférenciers de premier plan. Le Congo, par l'entremise

de sa ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, Lydie Pongault, sous le label du partenariat public-privé, a annoncé sa ferme intention de participer à ce salon cette année. Cette grande première coïncide avec l'activisme de la diplomatie instaurée depuis l'accreditation d'Edith Itoua en tant qu'ambassadeur du Congo en Allemagne. En tant que pays hôte officiel de l'ITB Berlin 2024, Oman organisera, entre autres événements, la cérémonie d'ouverture, le 4 mars 2024, au CityCube Berlin. Du 5 au 7 mars, le Sultanat présentera aux visiteurs professionnels un vaste programme comprenant de nombreux événements.



L'affiche du Salon international du tourisme de Berlin/DR

À propos du Sultanat d'Oman, ce pays situé au Sud-Est de la péninsule arabique possède une histoire impressionnante de 5 000 ans et est connu pour ses attractions diverses et variées. Les voyageurs peuvent s'attendre à une

destination accueillante et à un paradis naturel aux multiples contrastes qui attirent les visiteurs en quête de détente et d'activités. Outre les dunes de sable doré et les oasis vertes, le Sultanat possède de hautes montagnes et des grottes

impressionnantes, ainsi que des plages de sable fin et des falaises qui s'étendent sur des kilomètres. Des activités de plein air, telles que la plongée avec tuba, la randonnée et l'escalade, complètent l'offre touristique.

Marie Alfred Ngoma

SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE À PARIS

La 60^e édition ouvre ses portes en fin février

Le coup d'envoi pour la soixantième édition du Salon international de l'agriculture avait été donné depuis la fin de l'année dernière. L'exposition ouvrira ses portes au public du 24 février au 3 mars 2024, au Parc des expositions de la Porte de Versailles.



Pour cette édition, les organisateurs prévoient de sortir le grand jeu afin de fêter la célébration du plus grand événement de France. Ils rappellent qu'au compteur s'inscrivent déjà soixante éditions de rencontres et d'échanges. Soixante éditions au service du monde agricole. Soixante éditions dans le cœur des Français.

Pour toutes ces raisons, le Salon international de l'agriculture prépare une manifestation inoubliable, en hommage à son histoire mais également et surtout tournée vers l'avenir et

l'innovation. Ainsi, Go pour découvrir de nouveaux horizons. Go pour préserver notre environnement et notre alimentation. Go pour célébrer le bon. Go pour prendre le temps de vivre l'intense ! annoncent-ils. « Cette séquence sera, j'en suis sûr, un moment festif. Nos exposants sont d'ores et déjà en ordre de marche pour construire une édition à la hauteur des enjeux du premier salon de France. Le tout dans un esprit convivial, familial, politique et prospectif », souligne Jean-Luc Poulain, président du Ceneca,

président du Salon international de l'agriculture. Parce que « les plus belles rencontres sont naturelles », invitant les visiteurs à bloquer l'événement sur leur agenda et à entrer dans l'histoire de ce salon.

L'Afrique participera à cette édition. Parmi les stands en vue, celui de la délégation ivoirienne avec sa mise en valeur du cacao par Viviane Kouamé, lauréate du concours international des « Chocolats élaborés à l'origine » 2024, titulaire de trois médailles : or, argent et bronze.

M.A.N.

IN MEMORIAM



25 janvier 2023 - 25 janvier 2024, un an déjà depuis qu'il a plu au Seigneur de rappeler à lui papa Casimir Foukou Ngouaka. En cette date de triste anniversaire, la famille Foukou, te témoigne une fois de plus son amour et continue à prier pour le salut de ton âme.

À cet effet, une messe d'action de grâce sera dite, le 25 janvier 2024 à 12h 15 en la cathédrale Sacré-cœur de Brazzaville.

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CAN 2023 / GROUPE B

Cap-Vert, bourreau du Mozambique et premier qualifié pour les 8^{es}

Le Cap-Vert a décroché son billet pour les huitièmes de finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de football, en battant le Mozambique 3-0, grâce notamment à un coup franc de 40 m de Bebé, vendredi à Abidjan.

Les Capverdiens, qui ont confirmé leur succès sur le fil contre le Ghana (2-1), sont leaders du groupe B avec six points et assurés d'une place en huitièmes. Ils tenteront de rejoindre les quarts comme en 2013, leur meilleur résultat dans la compétition.

Après un premier coup franc de 35 m sur la transversale (24e min), l'attaquant du Rayo Vallecano Bebé a tenté sa chance de plus loin encore, à 40 m. Une audace récompensée par un but exceptionnel, même si le gardien adverse Ernan a commis une faute de main.

Le Mozambique, qui avait accroché l'Égypte 2-2 en ouverture, aurait pu égaliser sur penalty (40e min) alors que Geny Catamo semblait pris en sandwich par deux Capverdiens dans la surface, mais l'arbitre est revenu sur sa décision après recours à la VAR.

En seconde période, le capitaine du Cap-Vert, l'ancien Lillois



Le Cap-Vert de Bebe a savonné le Mozambique de Dove. Franck Fife-AFP

Ryan Mendes, a profité d'une grossière erreur d'Edmilson Dove pour récupérer la balle et tromper de près Ernan (51e min).

Alors que le Mozambique se voyait réduire le score, avec le coup-franc de Geny sur l'équerre (55e min), ce sont finalement les Requins bleus qui enfoncèrent le clou grâce à une splendide frappe de près de 30 m de Kevin Pina (69e min).

Derrière le Cap-Vert déjà qualifié, l'Égypte est deuxième avec seulement deux points après son deuxième match nul jeudi, contre le Ghana (2-2). Mauvaise soirée pour les Pharaons qui ont vu leur star, Mohamed Salah, sortir avant la pause, visiblement touché à une cuisse. Les septuples vainqueurs de la CAN affronteront le Cap Vert lundi pour tenter de rallier les huitièmes, alors que le Ghana et le Mozambique, qui ont tous deux un point, seront opposés.

Camille Delourme avec AFP

FOOTBALL

Le transfert des Congolais de la diaspora en Europe

Bevic Moussiti Oko arrive à Concarneau

Libre depuis son départ de Boluspor, le 23 décembre 2023, Bevic Moussiti Oko s'est engagé en faveur de l'US Concarneau, 16e de Ligue 2.

Un an après son départ en Turquie, Bevic Moussiti Oko retrouve la Ligue 2 : l'avant-centre de 28 ans s'est, en effet, engagé ce jeudi en faveur des Thoniers de Concarneau, actuels 16es de Ligue 2.

L'ancien attaquant de Dunkerque, Quevilly-Rouen, du Havre, du Mans et Ajaccio a signé un contrat d'un an, avec une année supplé-

mentaire en option. Il portera le numéro 13 et devra être rapidement opérationnel pour combler le départ à la Coupe d'Afrique des nations du Mauritanien Pape Ibnou Ba.

L'international congolais connaît bien la Ligue 2 puisqu'il y a disputé 82 matches, pour 13 buts et 7 passes décisives, sous les maillots du Havre, sans réussite, du Mans et surtout d'Ajaccio, où il avait effectué la meilleure saison de sa carrière en 2020-2021 (8 buts et 2 passes décisives en 34 matches). Son départ en Turquie n'a pas eu le succès escompté : 9 matches

de 1re division avec Ankaragücü, 9 matches et 1 but de 2e division avec Boluspor. C'est désormais l'heure du rebond pour le physique et généreux avant-centre.

Christopher Ibayi

Le défenseur central est prêté par le Stade Brestois à l'AC Ajaccio, qui devrait boucler l'arrivée de Christopher Ibayi dans les prochaines heures.

Né à Porto-Vecchio et formé à Bastia, Christopher Ibayi va rentrer « au pays ». Le néo Diable rouge du Congo est, en effet, sur le point de s'engager en faveur de l'AC Ajaccio.

Le buteur de 28 ans, qui sévissait jusqu'alors sur les terrains de National 1 et National 2 (41 buts lors des trois dernières saisons) va ainsi découvrir la Ligue 2.

Meilleur buteur du FC Rouen (8 buts en 16 matches de N1), Ibayi souhaite se rapprocher de sa famille, qui habite en Corse.

La vente du fils de l'ancien international congolais, Edmond Ibayi, va également permettre au FC Rouen de renflouer les caisses, alors que le club normand traverse une période difficile financièrement.

Josué Escartin

S'il n'est pas né en Corse, Josué Escartin fait également son retour sur l'île de Beauté. En manque de temps jeu au Stade Brestois, où il n'a pas disputé le moindre match de Ligue 1 cette saison, le défenseur de 20 ans est prêté jusqu'en juin à l'AC Ajaccio. L'an passé, le droitier avait déjà fait l'objet d'un prêt à Bastia-Borgo, alors en Na-



Bevic Moussiti Oko rejoint l'US Concarneau/DR

journée de Ligue 2.

A 20 ans, le défenseur central d'1m93, ancien international français U18, doit enchaîner les matches. A l'ACA, il sera en concurrence avec les expérimentés Avinel (37 ans) et Chadot (34 ans), d'une part, et le prometteur Vidal (23 ans), de l'autre.

Camille Delourme



Ajaccio enregistre l'arrivée de Josué Escartin en attendant celle imminente de Christopher Ibayi/DR

tional 1.

En janvier 2023, après une poignée de matches joués, il avait été rapatrié dans le Finistère pour pallier numériquement la blessure de Bryan Chardonnet.

Notons que le natif de Fleury-les-Aubrais, près d'Orléans, est arrivé le 4 janvier et était sur le banc le 13 janvier lors de la 20e

CAN 2023/ GROUPE C

Le Sénégal, tenant du titre, terrasse le Cameroun

Le Sénégal a enfin battu le Cameroun (3-1) en Coupe d'Afrique, 34 ans après, pour se qualifier pour les 8^e de finale, débarrassé de son vieux complexe face à son prestigieux adversaire, nettement dominé vendredi à Yamoussoukro.

L'histoire a basculé. L'ouverture du score du Marseillais Ismaïla Sarr, qui a pu se retourner dans une défense apathique (16e), symbolise ces courbes en train de se croiser entre les deux vieux rivaux. Au Sénégal le réalisme, au Cameroun le manque de hargne. Et de talent. «On a été au-dessus en tous points, comme sur le match amical (gagné 1-0 en octobre)», s'est réjoui le gardien Edouard Mendy.

Le Sénégal assure son rang, le Cameroun réagit trop tard

A voir Lamine Camara demander à grands moulinets encore plus de bruits aux supporters sénégalais, on comprenait que le prometteur (20 ans) milieu de terrain, auteur d'un doublé au premier match contre la Gambie (3-0), vivait intensément la rivalité entre les deux Lions (16). Après les joutes verbales entre les sélectionneurs sénégalais Aliou Cissé et camerounais Rigobert Song,

qui étaient tous les deux capitaines de la finale 2002, la plus belle affiche du premier tour n'a pas tenu ses promesses, faute de consistance des joueurs en vert. Franck Magri, replacé du côté droit à son vrai poste, avant-centre, n'a eu que des miettes. Et le gardien André Onana, autorisé à n'arriver que pour le second match, n'a rien pu faire.

«Il faut reconnaître que le Sénégal a été meilleur que nous», s'est incliné le sélectionneur Rigobert Song.

Le spectacle n'a été vraiment intense que vers la fin, dans un stade Konan-Banny plein, achevé de se remplir à la mi-temps par l'ouverture des portes aux spectateurs massés derrière les grilles. Après le 2-0 signé Habib Diallo, reprenant un centre de Sarr (71e), les Camerounais ont enfin réagi avec un but de la tête de Jean-Charles Castelletto (83e).

Les Sénégalais ont alors testé leur «complexe camerounais» : ils n'allaient quand même pas se faire rejoindre par une équipe



Le Cameroun de Tcham est KO, le Sénégal de Jackson exulte (Kenzo Tribouillard/AFP)

qu'ils avaient dominée ! Test réussi : après une ultime frayeur sur une tête de Georges-Kevin Nkoudou (90+4), Mané a marqué le but du 3-1 (90+5). Les Lions du Sénégal ne remâcheront plus leur vieille revanche, ils l'ont prise.

Le Sénégal en 8^e, le Cameroun en danger

Le tenant du titre assume toujours bien son rôle de favori : il rejoint au tour sui-

vant le Cap-Vert, qualifié un peu plus tôt en cartonnant le Mozambique (3-0) avec notamment un coup franc de 40 m de Bebé.

Le Cameroun, tenu en échec par la Guinée (1-1) au premier match, est encore loin du deuxième tour et de son glorieux passé.

A part un premier match de groupe gagné (2-0) en Algérie en 1990, les «Lions de la Teranga» avaient toujours fini en larmes face aux «In-

domptables» du Cameroun. Battus chez eux à Dakar en quarts de finale en 1992 (1-0), en finale 2002 (0-0, 3-2 aux t.a.b.) et encore en quarts en 2017 (0-0, 5-4 aux t.a.b.), quand Sadio Mané avait raté sa tentative, les Sénégalais ont cette fois fait la loi, à l'image de leur capitaine Kalidou Koulibaly, solide comme un roc, vainqueur de nombreux duels avec les attaquants camerounais.

Camille Delourme avec AFP

La Guinée prend sa revanche sur la Gambie

Éliminée par la Gambie en 8^e lors de la CAN 2021, la Guinée a pris sa revanche en s'imposant 1-0 à Yamoussoukro vendredi soir.

«Cette victoire est une grosse revanche après ce qui s'était passé en 2022, la cruelle défaite, et je l'ai bien rappelé à tous les garçons, ils étaient une quinzaine à avoir subi le même traumatisme que moi», a lancé le technicien en conférence de presse.

« Cela montre qu'on a progressé depuis deux ans, je le répète souvent. On joue de mieux en mieux, on se connaît mieux », a-t-il développé.

Diawara a reconnu un problème «à la finition», avec de nombreuses occasions manquées avant de s'imposer par un but d'Aguibou Camara à la 70e minute.

Mais la Guinée récupère le buteur de Stuttgart Serhou Guirassy, qui est arrivé blessé à la CAN et n'a pas encore joué.

«Au troisième match Serhou sera là», a dit Diawara. «On



Kaba Diawara et Tom Saintfiet, les deux entraîneurs du match Guinée-Gambie (Kenzo Tribouillard/AFP)

a récupéré tous nos blessés, Naby (Keita) commence à avoir du temps du jeu, il a

eu 20 minutes ce soir». Avec zéro point au compteur, les Scorpions sont proches

de la sortie. Pour autant, Tom Saintfiet veut encore croire à une qualification de son

équipe par le biais de l'un des quatre places de meilleurs troisièmes.

«La Guinée était meilleure, a mieux contrôlé le match, on était content d'être à 0-0 à la mi-temps», a commenté le technicien belge en conférence de presse, regrettant que son adversaire «ait marqué au moment où nous prenions un peu le contrôle du match».

«J'aurais été content avec un point, zéro c'est trop peu mais il faut toujours y croire. En 2022 les Comores et la Tunisie se sont qualifiés comme meilleurs troisièmes avec 3 pts, nous sommes toujours en vie», a conclu Saintfiet.

La Guinée, deuxième du groupe C avec 4 points, a un pied et demi en huitième de finale.

C.D. avec AFP



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR L'INSTALLATION EN CLIENTÈLE PRIVÉE D'UN DOCTEUR VÉTÉRINAIRE OU D'UN TECHNICIEN VÉTÉRINAIRE POUR L'OUVERTURE DES CABINETS VÉTÉRINAIRES BASÉS À OUESSO

La Wildlife Conservation Society (WCS) est une ONG internationale dédiée à la conservation de la faune et des lieux sauvages, qui intervient dans près de 60 pays à travers le monde, et dont le siège se trouve à New York. La WCS travaille depuis plus de 30 ans au Congo, où elle a son siège national à Brazzaville.

Dans le cadre de son projet qui s'exécute à Ouesso, la WCS cherche un partenaire vétérinaire pour l'ouverture des cabinets vétérinaires à basé à Ouesso.

1. Description du Service Vétérinaire Privé de Proximité (SVPP)

Le SVPP est une stratégie de mise en place de service de santé animale communautaire accessible à tous, de qualité, rentable économiquement et efficace. Son objectif est de renforcer durablement la santé animale dans les zones difficilement accessibles ou rurales, par la mise en place d'un réseau de santé animale de proximité avec la participation des éleveurs, des techniciens d'élevage, de médecins vétérinaires privés, des services techniques étatiques, les collectivités locales, les projets et les ONG locales.

Il s'appuie sur cinq principes :

- (i) Le désengagement de l'État du secteur productif au profit du secteur privé et son repositionnement sur ses fonctions régaliennes ;
- (ii) La prise en charge des coûts de la santé par l'éleveur ;
- (iii) La disponibilité et l'accessibilité des services de santé animale de proximité,
- (iv) L'articulation/intégration de plusieurs acteurs de la filière ;
- (v) La professionnalisation et la responsabilisation des vétérinaires privés.

L'architecture structurale de la stratégie est bâtie autour de trois composantes distinctes. Il s'agit de la composante contrôle vétérinaire, de la composante technique (pratique vétérinaire) et de la composante sensibilisation vétérinaire.

La composante technique ou pratique vétérinaire est constituée d'une clinique vétérinaire (dirigée par un vétérinaire), des cabinets de soin (dirigés par des techniciens) et un réseau d'auxiliaires d'élevage. Les relations entre la clinique (vétérinaire privé) et les cabinets sont caractérisés par un parrainage et un lien commercial. Le vétérinaire privé du fait d'être parrain des techniciens, assure l'encadrement technique de ces derniers. Sa structure, disposant d'une pharmacie vétérinaire, est le lieu d'approvisionnement des cabinets gérés. Ces derniers ont une gestion autonome comme la clinique et la pharmacie. Les techniciens ont le devoir de rendre compte régulièrement au vétérinaire. Ils sont automatiquement intégrés dans le dispositif du réseau (services) grâce à un protocole.

Les agents communautaires de santé animale (ACSA) sont les acteurs à la base du dispositif. Ils sont choisis dans les différentes communautés sur la base des critères bien définis. Leur choix est fait avec la collaboration des trois composantes. Ils ont pour rôle d'assurer les soins de base, la sensibilisation et la mobilisation des éleveurs. Ils sont suivis par le vétérinaire privé et les gérants des cabinets.

2. La localité visée

La localité visée pour l'installation d'un vétérinaire ou d'un technicien vétérinaire en clientèle privée est la ville de Ouesso.

3. Appuis du projet aux cabinets

Les appuis du projet aux cabinets de soin vétérinaire sont de trois types :

- Les appuis remboursables :
 - o fonds de roulement initial (produits vétérinaires)
- Les appuis avec cofinancement :
 - o Équipement de la clinique et de la pharmacie (matériel vétérinaire, matériel de froid...)
 - o Équipement (petit matériel) et fond de roulement des ACSA
- Les subventions :
 - o Appui financier dégressif (fonctionnement et prise en charge initiale) ;
 - o Appui en logistique (une moto sera fournie par le projet. Les frais d'entretien, carburant, réparation etc seront à la charge du vétérinaire).
 - o Formation des responsables et des assistants ;
 - o Formation des ACSA ;
 - o Suivi et encadrement des ACSA par le service technique (WCS) ;
 - o Suivi conseil et contrôle du cabinet et du réseau ACSA ;
 - o Sensibilisation des éleveurs.

Les appuis sont faits sur la base du plan d'accompagnement et matérialisés

par des protocoles et/ou des conventions.

Il n'y a aucun autre intérêt ni salaire pour le cabinet à part les appuis cités ci-dessus.

4. Description des responsabilités du vétérinaire ou du technicien vétérinaire :

Les techniciens responsables de cabinet vétérinaire auront les tâches suivantes :

- Réunir les dossiers techniques, juridiques et financiers pour l'ouverture d'un cabinet de soin vétérinaire.
- Pratiquer tout acte médical qui contribue au maintien ou à l'amélioration de la santé des animaux.
- Assumer directement la gestion administrative et financière du cabinet.
- Assurer l'approvisionnement en intrants vétérinaires et zootechniques.
- Gérer le matériel technique et logistique, les stocks et le personnel du cabinet
- Participer à la sélection des ACSA en collaboration avec les services techniques et les éleveurs.
- Gérer et assister le réseau d'auxiliaires (appui conseil, formation, contrôle, pose de diagnostics, traitements) en collaboration avec le vétérinaire privé.
- Installer des outils de gestion (cahier de stock, fiche de prestation, cahier de caisse et journal comptable...) simples et fonctionnels permettant une bonne gestion du cabinet.
- Veiller au respect des prérogatives entre l'Etat et le privé.
- Développer toute initiative en respect de la réglementation en vue d'assurer une viabilité financière de ses activités.
- Développer un partenariat dynamique avec les services techniques et les organisations d'éleveurs dans sa zone d'intervention.
- Rendre compte au projet, se soumettre au contrôle de l'autorité vétérinaire centrale et déconcentrée et lui rendre compte régulièrement de l'exécution des activités.

5. Profil requis :

- Être de Nationalité congolaise ;
- Avoir un Diplôme de Docteur vétérinaire ou de technicien d'élevage avec une expérience professionnelle d'au moins 1 an en milieu rural ou en clinique ;
- Être de bonne moralité, motivé(e), dynamique ;
- Avoir un bon esprit entrepreneurial ;
- Avoir la capacité de pourvoir au cofinancement de la clinique ;
- Parler au moins une des langues du milieu (Lingala) ;
- Être basé à Ouesso et apte à effectuer de longs déplacements sur le terrain dans les villages cibles ;
- Savoir conduire la moto ;
- Avoir un âge compris entre 22 et 50 ans.

6. Composition du dossier

- Acte de naissance
- Casier Judiciaire.
- Une photocopie légalisée du ou des diplômes et autres attestations professionnelles ;
- Un curriculum vitae détaillé avec trois personnes de référence ;
- Une lettre de motivation dans laquelle le candidat précisera ses motivations et décrira sommairement sa stratégie pour rendre viable le cabinet ;

Le dossier en fichier PDF doivent être envoyés à l'adresse suivante : wcscongo@wcs.org en mettant en copie dantonacci@wcs.org

7. Processus de sélection :

- Présélection sur dossier.
- Test écrit ou pratique en cas de besoin ;
- Entretien avec les candidats ;

Fait à Brazzaville, le 19 janvier 2024



Morgane Courarie,
Directrice Technique

HUMEUR

Nos langues maternelles, parlons-en !

La première impression qui se dégage est que les langues maternelles sont toutes en voie de disparition dans nos cités urbaines. Ce constat se vérifie tous les jours lors des rencontres familiales et d'autres circonstances regroupant des ressortissants d'un même terroir. On assiste à un rejet systématique des langues maternelles par certains parmi eux qui les qualifient des langues de peu d'importance.

Non, la seule journée du 21 février qui célèbre depuis 2000 au niveau mondial la langue maternelle ne donne pas suffisamment d'éclat pour que l'opinion puisse saisir la valeur sociolinguistique et socio-culturelle des langues dites maternelles. En effet, elle passe vite et ne laisse aucun impact social sur l'importance de ces langues. En terme simple, la langue maternelle est celle du terroir, apprise par un enfant auprès de son entourage. Bref, c'est la première articulation sociolinguistique de tout être humain.

Nombreux sont les parents qui refusent, on ne sait pas pourquoi, d'apprendre aux enfants les langues maternelles. Ces « égoïstes », et par un orgueil qui ne s'explique pas, pensent que transmettre ces langues à leurs enfants serait retarder l'apprentissage, semble-t-il, des langues dites modernes et du coup, ce serait orienter l'enfant vers un passé proche de l'Antiquité.

En agissant ainsi, ces parents participent activement au déclin des langues maternelles. Ce virus du rejet a atteint aussi plusieurs intellectuels qui pourtant ont été éduqués et élevés dans ces langues. Actuellement en ville, nombreux sont des ménages qui n'osent même pas parler en langue maternelle à leurs enfants. Raison avancée, ce sont des langues surannées, dépassées et « impropres ». Et pour s'en rendre compte, tentez de faire des statistiques de ces langues avant l'indépendance. Aujourd'hui, on va vite comprendre que la majorité a disparu ou est en voie de disparition. C'est triste !

Ces agissements rébarbatifs des parents envers des langues maternelles sont en train d'être encouragés par nos linguistes d'une façon générale. Et pourtant, Ferdinand de Saussure, le père-fondateur de la linguistique, a toujours en son temps recherché à valoriser la structure de toutes les langues pour qu'elles soient parlées et se pérennisent. Alors pourquoi nos linguistes ne feraient pas au tant au lieu seulement de s'accrocher aux langues dites modernes ?

Et si cette situation n'est pas regardée de près, nos langues maternelles disparaîtront toutes dans une vingtaine d'années.

A bon entendeur, salut !

Faustin Akono

SANTÉ OCULAIRE

Le fond d'écran nu précipite des maladies des yeux

Des statistiques des maladies oculaires chez les adultes tout comme chez les adolescents vivant en ville, disent les ophtalmologues, sont en nette augmentation ces dernières années à cause, d'une part, de la qualité de l'alimentation, et de l'autre, du contact abusif des yeux avec des écrans non protégés.

Fatigue visuelle, maux de tête, larmoiements, les « yeux qui piquent », les yeux secs et autres, tous ces signes peuvent survenir après un travail qui dure sur un ordinateur nu, sur une tablette ou sur un smartphone. La conséquence immédiate sur le plan pathologique, a signifié un ophtalmologue, « c'est le défaut visuel, notamment une myopie, une hypermétropie ou un strabisme ». L'abus de l'écran non protégé est dangereux pour la santé des yeux et devient un problème de santé publique chez les adultes et chez les enfants qui ont encore des yeux intacts. Des longues heures que l'adolescent passe devant des écrans nus ne sont pas sans perturbation sur la santé oculaire. Un optométriste répond : « Après avoir travaillé sur l'ordinateur quelques heures, vous avez peut-être déjà ressenti une sécheresse oculaire, une fatigue visuelle, une vision trouble, des yeux qui chauffent ou qui picotent, une perte d'attention ou de concentration. Ce sont-là quelques-uns des impacts à court terme des écrans nus sur les yeux et sur la vue ».

Abordant dans le même sens, un autre optométriste pense que l'abus des écrans nus développe une vision fluctuante entraînant ainsi de la photophobie, c'est-à-dire une sensibilité excessive des yeux à la lumière et cela cause un grave problème de coordination



Des ordinateurs non protégés causent des anomalies oculaires/DR

des yeux en favorisant la myopie.

Limiter les impacts des écrans nus

Cela consisterait, dorénavant, à limiter la distance d'observation car, il est recommandé aussi de respecter une distance de près de 40 cm vis-à-vis de l'écran nu ou de l'écran tout de même. Dans le même ordre d'idées, il faut procéder à une amélioration circonstancielle de l'éclairage ambiant tout en évitant qu'une lumière ne vienne réfléchir dans l'écran, qu'elle soit naturelle ou artificielle.

Des ophtalmologues exigent de plus en plus des examens annuels des yeux qui sont constamment en contact avec des écrans nus afin de déterminer précocement les différentes pathologies oculaires qui pourront surgir. Pour le Dr Michaud, « c'est une règle plus facile

à suivre la semaine que la fin de la semaine, mais n'oubliez pas que c'est une recommandation quotidienne de prendre une à deux minutes de pause toutes les trente minutes d'utilisation d'écrans ».

Fermer tous les écrans de trente minutes à une heure avant le sommeil, parce que la lumière qu'ils émettent retarde l'endormissement. Cela est important surtout pour des personnes qui ont déjà un cycle de sommeil décalé à cause des hormones, écrit le médecin Marc Hebert de l'Université Laval.

Notons que l'usage des écrans nus à longueur des journées devient un grand facteur favorisant l'émergence des maladies oculaires chez les adolescents vivant en ville, d'où de plus en plus on assiste au port précoce des verres optiques par ceux-ci.

F.A.

NÉCROLOGIE



Les familles Mavouala et Mbongolo ont la profonde douleur d'annoncer le décès de leur père, oncle et grand-père Pascal Mbongolo dit Denda, survenu le 11 janvier 2024 à Brazzaville. La veillée mortuaire est située au n°7, rue Vouka à Kinsoundi-Barrage, arrêt Armée du Salut. La date d'inhumation sera communiquée ultérieurement.

Les familles Ngambion Pascal, Ebelebe Sébastien, Tsaba Alphonse et Onga ont la profonde douleur d'annoncer aux peuples tékés, notables, dignitaires et sages, aux cours loyales de Loango, du Gabon et de la RDC, ainsi qu'aux hautes autorités nationales, le décès du dignitaire Ngambien, de son vrai nom Onga Robert comme sous le nom de Mpiola "La fleur" ancien agent de la direction des examens et concours (DEC), décès survenu le mardi 9 janvier 2024 à l'hôpital Pierre Mobengo.

La veillée se tient sur la rue Bonga, croisement avenue Reine Ngalifourou à Ouenzé. Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement



Le Directeur de l'Administration et des ressources humaines à la profonde douleur d'informer l'ensemble du personnel de la Présidence de la République du décès de monsieur Okieri Serge Aimé, Gestionnaire à la cellule des Ressources documentaires et du réseau internet, décès survenu le dimanche 7 janvier 2024 au centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU).

La veillée mortuaire se tient au n°05 de la rue Loumou, quartier Mikalou (Référence rond-point, ruelle du super marché Park'n'Shop). L'enterrement est prévu pour le mardi 23 janvier 2024.

Le directeur de l'Administration et des ressources humaines présente ses condoléances les plus attristées à la famille éplorée.



FÉLIX TSHISEKEDI

Une prestation de serment haute en couleur

Pour son nouveau mandat, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo a invité, le 20 janvier, à Kinshasa ses compatriotes à faire de la République démocratique du Congo (RDC) un pays prospère.

Le stade des Martyrs, en plein cœur de Kinshasa, la capitale de la RDC, a affiché complet, à l'occasion de la prestation de serment du président Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, élu le 20 décembre dernier, pour un nouveau mandat de cinq ans. Dix-huit chefs d'Etat africains, dont le Congolais Denis Sassou N'Guesso, en compagnie de son épouse, ainsi que quarante-cinq hauts représentants invités ont pris part à cette cérémonie marquée, entre autres, par une slave de vingt et un coups de canon alors que parmi la foule exhibant des drapelets aux couleurs du pays, des pagnes estampillés « deuxième mandat » étaient visibles.

Entré dans le stade sur une jeep décapotable escortée par des motards et des chevaux, Félix Tshisekedi a effectué le tour des lieux sous ovation avant de recevoir les honneurs militaires et passer en revue les troupes de la garnison de Kinshasa mobilisées pour la circonstance. Le temps ensuite d'embrasser son épouse, puis saluer ses hôtes de marque. D'émouvants moments ont ponctué l'investiture du chef de l'Etat de la RDC. Une séance de prières au cours desquelles les officiants, entre chants et prêches, ont imploré la paix et la justice, mais aussi témoigné la peine de l'Eglise et des fidèles



Le président Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo prêtant serment./DR

de voir certains continuer à « voler » et s'enrichir au détriment de la population; l'audience solennelle publique de la Cour constitutionnelle confirmant l'élection du président de la République; la prestation de serment par ce dernier suivie de l'exécution de vingt et un coups de canon ; la remise au chef de l'Etat du drapeau national, des cordons de Grand chancelier des ordres nationaux ; des attributs du pouvoir par les notabi-

lités traditionnelles venues des vingt-six provinces du pays ; le discours d'investiture ; l'échange de civilités avec les hôtes, et enfin le défilé militaire.

Dans son discours, Antoine Félix Tshisekedi Tshilombo, qui a cité nommément chacun de ses homologues chefs d'Etat ainsi que les anciens présidents africains présents à la cérémonie, a salué le concours de la Mission des Nations unies (Monusco), de la République du Congo et de

la République d'Angola voisines pour l'appui technique que ces parties ont apporté à la RDC afin d'accomplir son processus électoral. En mémoire des victimes des violences en cours à l'est de son pays, il a fait observer une minute de silence, dénonçant des « agresseurs ».

Le chef de l'Etat a aussi salué sa famille politique dont la fidélité a conduit à sa victoire, puis les candidats malheureux au dernier scrutin présidentiel.

A ses compatriotes, Tshisekedi dit avoir compris leurs attentes devant les besoins d'emploi, de la sécurité sociale, des jeunes et des femmes, du pouvoir d'achat, de la stabilité du franc congolais, de sécurité. « Des actions visibles ont été réalisées au cours de mon dernier mandat et vont être poursuivies au cours de ce nouveau quinquennat », a-t-il promis.

Le président Tshisekedi veut garantir la sécurité des citoyens de la RDC partout où ils se trouvent et entreprendre le développement des chaînes de valeur agricoles, l'assainissement des villes et l'aménagement du territoire national. Il a invité ses compatriotes à la vigilance et pris à partie « des forces intérieures alliées à des puissances extérieures et aux pays voisins » pour saper les efforts de cohésion nationale.

« Par votre concours, nous serons capables d'assurer la destinée de notre pays », a assuré Félix Tshisekedi. Pour le nouvel élu, les défis sont immenses mais son ambition est, comme il l'a déclaré, de faire en sorte que dans la nouvelle ère de paix et de justice qui s'est ouverte le 20 janvier avec le début de son second mandat, la RDC accomplisse son destin vers la prospérité.

Gankama N'Siah

RÉFLEXION

Et l'Union africaine ...

Ce qui se passe aujourd'hui en mer Rouge où les milices Houthis du Yémen, appuyées par l'Iran, mettent tout en œuvre pour bloquer l'accès au canal de Suez et provoquer de ce fait une crise majeure dans le transport maritime mondial confirme, s'il en était besoin, ce que nous avons écrit ici même à maintes reprises ces dernières années : le temps est venu pour l'Union africaine (UA) de déplacer son siège installé depuis l'an 1963 à Addis Abeba, capitale de l'Ethiopie, afin de le positionner au cœur du continent africain.

Etant donné la montée des tensions que provoque dans cette partie du monde la guerre entre Israël, les Palestiniens, les pays arabes et les grandes puissances, tout laisse craindre, en effet, qu'un jour ou l'autre l'ins-

tabilité gagnera la « corne » de l'Afrique avec, inévitablement, de terribles conséquences pour l'Erythrée, l'Egypte, le Soudan, le Yémen, Djibouti, l'Arabie saoudite et bien sûr l'Ethiopie. Dans ce contexte, même si personne n'en parle officiellement, la question du transfert du siège de l'UA vers une zone stable du continent se pose clairement aux cinquante-cinq Etats qui composent l'Union et qui redoutent à juste titre de se retrouver un jour prochain placés au cœur d'une crise qu'ils seraient incapables de gérer et qui, d'ailleurs, ne les concerne pas.

Situé au cœur du continent le plus peuplé de la planète et au centre de l'immense zone où se recycle dans les forêts, dans les fleuves, les rivières, les tourbières, l'air que nous respirons,

le Bassin du Congo s'impose au fil du temps comme le véritable cœur de l'Afrique. Et même si, comme le remarque très justement Emile Gankama dans son Fait du jour publié en page 3 du présent numéro des Dépêches de Brazzaville, les onze pays qui le composent doivent mieux gérer leurs relations frontalières, sa position est stratégique, incontournable comme on l'a constaté lors du Sommet des trois grands bassins fluviaux et forestiers de la planète qui s'est tenu à Brazzaville, à la veille de la COP 28.

Cette remarque est d'autant plus juste que Brazzaville, précisément, s'est dotée tout au long des dix dernières années, dans le quartier de Kintele qui surplombe l'immense fleuve Congo, d'un vaste espace urbain au cœur duquel peuvent s'instal-

ler les différentes institutions de l'UA, à commencer par le Parlement panafricain, la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement, le Conseil de paix et de sécurité, la Commission africaine des droits de l'homme. Une installation d'autant plus logique et concrète que dans ce même centre urbain ont été créés ces dernières années une université panafricaine, un Centre de conférence international, un stade olympique, un ensemble hôtelier, un Centre touristique qui figure parmi les plus grands, les plus attrayants et les mieux équipés du continent.

Faisons donc en sorte que le bon sens impose enfin sa logique à celle et ceux qui préparent l'avenir.

Jean-Paul Pigasse